

Arrêté du 27 Joumada El Oula 1428 correspondant au 13 juin 2007 fixant les épreuves théoriques et pratiques en vue de la délivrance de la licence de pilote privé – avion.

Le ministre des transports,

Vu le décret présidentiel n° 07-173 du 18 Joumada El Oula 1428 correspondant au 4 juin 2007 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n°89-165 du 29 août 1989 fixant les attributions du ministre des transports ;

Vu le décret exécutif n°04-414 du 8 Dhou El Kaada 1425 correspondant au 20 décembre 2004 relatif aux conditions et modalités d'exercice des fonctions exercées par le personnel de l'aéronautique civile, notamment son article 22 ;

Arrête :

Article 1er. — En application des dispositions de l'article 22 du décret exécutif n°04-414 du 8 Dhou El Kaada 1425 correspondant au 20 décembre 2004, susvisé, le présent arrêté a pour objet de fixer les épreuves théoriques et pratiques en vue de la délivrance de la licence de pilote privé –avion (PPL (A))

Art. 2. — Les programmes des épreuves théoriques et pratiques en vue de la délivrance de la licence de pilote privé – avion (PPL (A)) sont tels que fixés aux annexes 1 et 2 du présent arrêté.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 27 Joumada El Oula 1428 correspondant au 13 juin 2007.

Mohamed MAGHLAOU.

ANNEXE I

Matières et durées des épreuves théoriques en vue de la délivrance de la licence de pilote privé–avion (PPL(A))

MATIERES	NUMERO DE L'EPREUVE	DUREE
Réglementation aéronautique et procédures ATC	Epreuve 1	0h 45mn
Principes du vol	Epreuve 2	0h 45mn
Connaissance générale des aéronefs	Epreuve 3	0h 30mn
Performances et préparation des vols	Epreuve 4	1h 00mn
Performances et limites humaines	Epreuve 5	0h 45mn
Météorologie	Epreuve 6	0h 30mn
Navigation	Epreuve 7	1h 00mn
Procédures opérationnelles	Epreuve 8	0h 30mn
Communications	Epreuve 9	0h 30mn
Total de la durée des épreuves		6h 15mn

ANNEXE II

Contenu de l'épreuve d'aptitude en vue de la délivrance de la licence de pilote privé – avion - (PPL(A))

Section 1

Actions avant le vol et avant le décollage

MANŒUVRES ET PROCEDURES	
1.	Documentation de vol et briefing météo
2.	Calcul masse et centrage ; performances
3.	Préparation de l'avion et visite pré-vol
4.	Démarrage moteur et procédure après mise en route
5.	Roulage et règles de circulation au sol ; procédure avant décollage
6.	Vérifications au décollage et après décollage
7.	Procédures de départ de l'aérodrome
8.	Liaison ATC : respect des instructions, procédures de radiotéléphonie

Section 2

Maniabilité

MANŒUVRES ET PROCEDURES	
1.	Liaison ATC : respect des instructions, procédures de radiotéléphonie
2.	Changements de vitesse en vol rectiligne et horizontal
3.	Montée : (a) Montée au meilleur taux (b) Virages (c) Mise en palier
4.	Virages à inclinaison moyenne (30°)
5.	Virages serrés (inclinaison 45°), incluant la reconnaissance et la sortie de virage engagé
6.	Vol très lent avec et sans braquage de volets
7.	Décrochage : (a) Décrochage en lisse et sortie avec utilisation du moteur (b) Approche du décrochage en virage à 20° d'inclinaison en descente et en configuration approche (c) Approche du décrochage en configuration atterrissage
8.	Descente : (a) Avec moteur et sans moteur (b) Virages serrés en vol plané (c) Mise en palier

Section 3

Procédures en route

MANŒUVRES ET PROCEDURES	
1.	Journal de navigation, navigation à l'estime et usage de la carte
2.	Tenue de l'altitude, du cap, de la vitesse
3.	Orientation, calcul et révision des estimées, tenue du journal de navigation
4.	Déroutement vers un aérodrome de dégagement (planification et mise en œuvre)
5.	Utilisation des moyens de radionavigation
6.	Contrôle de la capacité élémentaire au vol aux instruments (virage de 180° en IMC simulé)
7.	Gestion du vol (vérifications, systèmes, carburant et givrage carburateur, etc...)
8.	Liaison ATC : respect des instructions, procédures de radiotéléphonie

Section 4

Procédures d'approche et d'atterrissage

MANŒUVRES ET PROCEDURES	
1.	Procédures d'arrivée sur l'aérodrome
2.	* Atterrissage de précision (terrain court), atterrissage vent de travers si les conditions le permettent
3.	* Atterrissage sans volets
4.	* Approche, moteur au ralenti (dans le cas d'un avion monomoteur) Touch and go
5.	Remise des gaz à faible hauteur
6.	Liaison ATC : respect des instructions, procédures de radiotéléphonie
7.	Actions après le vol

N.B. * certains de ces points peuvent être combinés au choix de l'examineur en vol

Section 5

Procédures anormales et d'urgence

MANŒUVRES ET PROCEDURES	
1.	Simulation de panne de moteur après décollage (dans le cas d'un avion monomoteur)
2.	* Simulation d'atterrissage forcé (dans le cas d'un avion monomoteur)
3.	Simulation d'atterrissage de précaution (dans le cas d'un avion monomoteur)
4.	Urgences simulées
5.	Liaison ATC : respect des instructions, procédures de radiotéléphonie, conduite du vol

N.B. Les exercices de cette section peuvent être combinés avec ceux des sections 1 à 4.* certains de ces points peuvent être combinés au choix de l'examineur en vol

Section 6

Vol asymétrique simulé et items pertinents de la qualification de classe ou de type

MANŒUVRES ET PROCEDURES	
1.	Simulation de panne de moteur après décollage (à une altitude de sécurité, sauf si elle est effectuée dans un simulateur)
2.	Vol asymétrique : approche et remise de gaz
3.	Vol asymétrique : approche et atterrissage complet
4.	Arrêt moteur volontaire et redémarrage
5.	Liaison ATC : respect des instructions, procédures de radiotéléphonie, conduite du vol
6.	A l'appréciation de l'examineur, tous les items pertinents de l'épreuve d'aptitude de la qualification de classe ou de type parmi la liste ci-dessous peuvent être inclus : (a) Systèmes de l'avion comprenant l'utilisation du pilote automatique (b) Utilisation du système de pressurisation (c) Utilisation des systèmes dégivreurs et antigivreurs.
7.	Questions orales

N.B. 1 Les exercices de cette section peuvent être combinés avec ceux des sections 1 à 5.